



Lamballe Terre & Mer

 41 Rue Saint-Martin
BP 90456
22400 Lamballe

 <http://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil>

 Patricia Lecomte
patricia.lecomte@lamballe-terre-mer.bzh



Affiche

(Crédits de l'image : Illustration fournie par la Communauté de Communes Côte de Penthièvre)

CONTEXTE

La **Communauté de Commune Côte de Penthièvre** a fait le constat, à partir d'une étude des chiffres liés à la Redevance Spéciale, que beaucoup de déchets collectés avec les OM étaient issus d'activités économiques, principalement des métiers bouches. Il a donc été décidé de mener une action spécifique envers ces métiers. Après **sensibilisation** des artisans et commerçants, **13 diagnostics déchets** ont été réalisés en 2013 dans des restaurants, une boucherie et une poissonnerie. Ces entreprises se sont engagées, par l'intermédiaire d'une **charte**, à mettre en œuvre des gestes de prévention des déchets et de **devenir un relai des bonnes pratiques vers leurs clients**.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Sensibiliser les artisans et commerçants des métiers de bouche à la prévention des déchets et la mobiliser pour qu'ils s'engagent à mettre en place des gestes vertueux dans leurs entreprises.

Faire s'engager 10% des entreprises concernées, soit 15 entreprises.

Réalisation de 15 diagnostics (13 en 2014, 2 en 2015)

15 chartes signées, incluant 16 à 30 gestes par entreprise (13 en 2014, 2 en 2015) Un total de 32 gestes différents a été identifié.

Les résultats de réduction de volume de déchets ne sont pas mesurés. Un établissement n'est plus assujéti à la redevance spéciale depuis le lancement de l'action (volume < 1500 litres par semaine).

Visibilité supplémentaire pour les établissements participants à l'opération / gain d'image.

Possibilité pour la collectivité de toucher également les consommateurs à travers les établissements qui engagent une discussion (ex : bouchers).

MISE EN OEUVRE

Lancement : T0
Préparation : T0 + 3 mois
Diagnostics : T0 + 5 mois
Mise en place des chartes : T0 + 6 mois
Durée de l'action : en cours

80 jours répartis sur 3 personnes (animateur PLP, représentant de la CAM et service Développement économique)

Coût estimé pour la collectivité : 1500 € (supports de communication).

Outils de diagnostic sous OPTIGEDE (trame, liste de gestes)
Éléments de chiffrage (Egida, MODECOM)
Fiches OPTIGEDE (hôtellerie, restauration, ...)

Partenariat avec la CMA (accès aux données chiffrées, conseils lors de la réalisation conjointe des diagnostics) et le service Développement Economique (connaissance des acteurs et prise de contacts avec de nouveaux acteurs).

Information de l'ADEME Bretagne de l'action menée et des outils de communication mis en place.
Articulation envisagée avec les actions 2014 sur le gaspillage alimentaire.

VALORISATION DE CETTE EXPÉRIENCE

Le ciblage de l'action à partir des différentes études (RS, Egida, enquête rippeurs et ratios nationaux MODECOM) ;
Le partenariat avec la CMA et le service Développement Economique, pour le partage d'expérience et l'optimisation des ressources.

L'approche des entreprises est difficile. Il est utile d'être accompagné par un représentant de la chambre des métiers qui est connu des entrepreneurs.

L'action est reproductible sur d'autres territoires. Néanmoins il est recommandé de :

Sensibiliser les élus à travers des données quantitatives : permet une prise de conscience de la nécessité de travailler avec des professionnels en raison de l'importance du gisement de déchets

Être accompagné d'un représentant de la chambre des métiers

Anticiper les contraintes liées aux contrôles sanitaires / HACCP : tenir une réunion préparatoire avec le laboratoire départemental en charge des contrôles, étudier le cadre existant chez le professionnel lors du diagnostic et lui conseiller de faire valider les nouveaux gestes en contactant son inspecteur (exemples : mise en place d'une poubelle à compost, torchons lavables, ...)

Allouer du temps à la mobilisation des entreprises

Maintenir une mobilisation constante, en mettant en place de nouvelles actions afin d'éviter le risque d'oubli, d'abandon des gestes identifiés